

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

COMMISSION PERMANENTE

RÉUNION DU 9 MAI 2016

DOMAINE DE CHAMARANDE : FIXATION DES TARIFS DES PRESTATIONS ET VENTES
DIVERSES

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU la délibération du Conseil départemental 2015-00-0007 du 22 juin 2015 lui donnant pour la fixation et/ou l'approbation des tarifications pour les services rendus à l'utilisateur, et des redevances d'occupation du domaine,

VU la délibération du Conseil départemental 2016-02-0008 du 25 janvier 2016 posant le principe de diversification des sources de financement du domaine départemental de Chamarande,

VU sa délibération 2007-CULT-055 du 18 juin 2007 relative à la révision des tarifs des prestations des domaines départementaux de Chamarande et Méréville pour la saison 2007-2008,

VU sa délibération 2007-MOYE-205 du 10 décembre 2007 fixant les tarifications et redevances 2008,

VU le rapport de Monsieur le Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE les tarifs des prestations du centre Mione, au domaine départemental de Chamarande, conformément au tableau joint en annexe, applicables au 1^{er} septembre 2016.

FIXE les tarifs des locations de barques et de draisienne au domaine départemental de Chamarande, applicables au 1^{er} juin 2016 :

- Location de barque (tarif par barque) : pour la location d'une barque 5 € par demi-heure. 4 personnes maximum par barque. Durée minimum 30 minutes. Présence d'un adulte obligatoire. Caution de 50 €. Toute demi-heure commencée est due, tarif non fractionnable.
- Location de draisienne (tarif par draisienne) : adulte : 6 € par heure, enfant : 4 € par heure. Durée minimum 1 heure. Présence d'un adulte obligatoire. Caution de 50 €. Toute heure commencée est due, tarif non fractionnable.

AUTORISE Monsieur le Président ou Madame la Vice-présidente ayant reçu délégation à signer tous les documents afférents.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites sur le chapitre 70, articles 7062 et 7068, fonction 311 du budget du départemental.

Le président du Conseil départemental

Le Président du Conseil Départemental certifie exécutoire à compter du : **11 MAI 2016** la présente délibération transmise à cette même date au représentant de l'Etat dans le Département (Article L 3131-1 du Code général des Collectivités Territoriales).



François Durovray

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 2016-CULT-009

Formules	Essonne	Hors Essonne
Accueil au centre d'hébergement Auguste Mione : Groupes scolaires	Séjour thématique : programme pédagogique autour d'un thème, lié aux ressources du Domaine de Chamarande, qui constitue la dominante du séjour. Il comprend l'hébergement en pension complète, la fourniture des draps, 1 activité accompagnée par jour par classe. Modalités : - Gratuité pour 1 accompagnateur pour 10 élèves - Le tarif nuitée est appliqué aux élèves ne pouvant consommer les repas fournis	
Séjour 2 jours+ 1 nuit	60 €	75 €
Séjour 3 jours+ 2 nuits	90 €	115 €
Séjour 4 jours+ 3 nuits	120 €	150 €
Séjour 5 jours+ 4 nuits	150 €	190 €
Séjour une journée (sans hébergement)	11 €	14 €
Pension complète	35 €	44 €
Nuitée	15 €	19 €
Nuitée avec petit déjeuner	20 €	25 €
Petit déjeuner	5 €	6 €

Accueil au centre d'hébergement Auguste Mione : Groupes de jeunes, groupes du champ social et du handicap, autres groupes	Séjour découverte : Donner toute sa dimension à un projet dans un cadre spécifique, se donner les moyens d'une pratique parfois difficile à mettre en oeuvre au quotidien. Il comprend l'hébergement en pension complète, la fourniture des draps, 1 activité de découverte accompagnée par séjour (30 personnes maximum). Modalités : - Gratuité pour 1 accompagnateur pour 20 personnes - Le tarif nuitée est appliqué aux personnes ne pouvant consommer les repas fournis	
Séjour 2 jours+ 1 nuit	60 €	75 €
Séjour 3 jours+ 2 nuits	90 €	115 €
Séjour 4 jours+ 3 nuits	120 €	150 €
Séjour 5 jours+ 4 nuits	150 €	190 €
Séjour une journée (sans hébergement)	11 €	14 €
Pension complète	35 €	44 €
Nuitée	15 €	19 €
Nuitée avec petit-déjeuner	20 €	25 €
Petit déjeuner	5 €	6 €

Visites et ateliers pour groupes de jeunes, publics scolaires, groupes du champ social et du handicap	Modalités : Groupe de 10 personnes minimum, 30 personnes maximum	
Visite d'une heure	40 €	50 €
Visite d'une heure et demie	60 €	75 €
Atelier d'une heure et demie	70 €	90 €

Visites et ateliers pour groupes constitués et grand public	Modalités : Groupe de 10 personnes minimum, 30 personnes maximum	
Visite d'une heure	60 €	
Visite d'une heure et demie	100 €	
Visite d'une heure / une heure et demie, le dimanche, les jours fériés ou en soirée	150 €	